

# La Bell Nouvelle

## MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

Le 100<sup>e</sup> est arrivé. Déjà plusieurs activités ont été couronnées de succès. Bravo au comité organisateur et aux nombreux bénévoles. En 2019, nous soulignerons également les 50 ans de l'hôtel de ville. Inauguré le 26 juillet 1969 par le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, l'hôtel de ville aura accueilli depuis cette date, cinq maires, 58 conseillers et plusieurs dizaines d'employés municipaux. L'événement sera souligné dans la foulée du 100<sup>e</sup>. Une autre occasion de souligner notre histoire, notre fierté et de reconnaître l'apport d'hommes et de femmes d'ici à notre développement.

Vous trouverez dans ce bulletin beaucoup d'informations concernant les activités de la Ville. N'hésitez pas à communiquer avec nous si des informations supplémentaires vous sont nécessaires. Vous trouverez à l'hôtel de ville, une équipe extraordinaire prête à vous servir.

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte  
Maire



*Inauguration de l'hôtel de ville le 26 juillet 1969.*

*M. Louis-Paul Dionne, maire de la Ville de Senneterre (à gauche), M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec (au centre) et M. Réjean Bilodeau (à droite).*

## BOURSES DE LA FONDATION MÉGISCANE

Une trentaine de personnes étaient présentes à l'hôtel de ville de Senneterre, le 18 décembre dernier lors de la remise des bourses de la Fondation Mégiscane 2018. C'est grâce à l'engagement de partenaires importants que neuf bourses ont été remises cette année. Les récipiendaires sont :

- **Kimberley Boudreault, Virginie Bessette et Alexis Ross** pour les bourses de la CDE;
- **Florianne Penosway** pour la bourse du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre;
- **Cloé Gagnon** pour la bourse remise par Produits forestiers Résolu;
- **Élisabeth Jolin** pour la bourse SOCAM Abitibi;
- **Anthony Lafleur** pour la bourse remise par la CIBC;
- **Olivier Lalonde** pour la bourse remise par Projet Multi Nature;
- **Anne Robitaille** pour la bourse de la persévérance scolaire du Gouvernement du Québec.

Rappelons que la Fondation Mégiscane a été mise sur pied dans le but d'encourager les études dans les domaines reliés à la foresterie. Toutefois, dans le but de s'adapter à la réalité d'aujourd'hui, les critères de sélection ont été élargis pour valoriser les études supérieures en général et ainsi soutenir les étudiants dans leurs démarches à revenir travailler en région. Nous vous invitons à rester informés pour connaître les dates d'ouverture des candidatures pour la remise de bourse de 2019!



*Anthony Lafleur et Carole Veilleux,  
directrice de la CIBC de Senneterre*



*Anne Robitaille et Sandra Fortin,  
représentante du bureau du  
ministre des Forêts, de la Faune  
et des Parcs et député d'Abitibi-  
Est, M. Pierre Dufour*



*Récipiendaires des bourses de la Fondation Mégiscane 2018*



# Millenniums

présentés par



Bon 100<sup>e</sup>!



CORPORATION  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
SENNETERRE

## GAGNANTS DE LA SOIRÉE DES MILLENIUMS TENUE LE 12 JANVIER 2019

### Les Audacieux - 2010 à 2018

#### GARAGE JPS



### Les Créateurs - 2000 à 2009

#### TRANSPORT LANGLOIS



### Les Explorateurs - 1990 à 1999

#### PLC INC.



### Les Pionniers - 1980 à 1989

#### AUX DEUX FRÉROT



### Les Défricheurs - 1919 à 1979

#### IGA BILODEAU-MARCHÉ SENNETERRE



### Coup de cœur du Jury

#### ILÔT D'OR



### AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS DE LA SOIRÉE :



SNC-LAVALIN



On soutient et finance vos projets locaux



Crédit photo: Émilie Tremblay.

La Bell Nouvelle, février 2019

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

La Ville de Senneterre a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2019 lors de la séance extraordinaire du 17 décembre dernier. C'est un budget équilibré de 6 932 334 \$ qui a été présenté, soit une augmentation de 3,5 % comparativement à celui de l'année 2018.

L'augmentation du budget est principalement due à des dépenses supplémentaires avec le service d'évaluation foncière ainsi qu'à des dépenses non récurrentes en lien avec l'organisation des festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Ville célébré en 2019.

L'année 2019 est la première année d'un nouveau rôle d'évaluation foncière qui a été déposé le 30 octobre 2018. Par conséquent, la hausse d'évaluation permet à la municipalité de diminuer ses taux de la taxe foncière qui touche le secteur résidentiel. Le taux de base diminue de 0,01 \$ passant de 0,67 \$ à 0,66 \$ et le taux sur le service de la dette diminue de 0,06 \$ passant de 0,75 \$ à 0,69 \$ par 100 \$ d'évaluation. Au global, les taux fonciers du secteur urbain qui affectent le secteur résidentiel observent une diminution de 0,07 \$ par 100 \$ d'évaluation. Aucune taxe de service n'est touchée pour le secteur résidentiel.

Au global, pour une maison moyenne évaluée à 107 439 \$, les changements apportés à la taxation représentent une hausse de 11,58 \$, soit 0,5 % d'augmentation.

Également, une somme de 1 153 579 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2019, soit l'équivalent de 16,64 % du budget total. Au 31 décembre 2018, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 8 615 634 \$, soit une hausse de 443 747 \$ par rapport à 2017. La hausse est due aux travaux de changement des compresseurs au curling ainsi qu'aux travaux de prolongation de la rue Joseph-Gagné pour desservir la nouvelle résidence pour personnes âgées.

À l'aide de ce budget, les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2019 sont :

- ⇒ Procéder à une réfection de la bibliothèque intermunicipale et instaurer la gratuité d'accès à tous;
- ⇒ Améliorer les installations du skate-parc par l'ajout d'éclairage, une nouvelle surface ainsi qu'un nouveau module qui sera choisi par les jeunes utilisateurs;
- ⇒ Continuer à supporter la Fabrique St-Paul afin de consolider le patrimoine bâti qu'est l'église et d'en faire un lieu multifonctionnel, principalement dédié à la culture;
- ⇒ Faire du sommet du Mont-Bell une place touristique importante, de par son site d'observation et par l'aménagement d'une fresque gigantesque représentant la vocation historique du site;
- ⇒ Supporter le Comité du 100<sup>e</sup> anniversaire dans la réalisation des festivités tout au long de l'année;
- ⇒ Continuer la mise en place du projet de construction d'une piscine neuve à l'École secondaire La Concorde en partenariat avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- ⇒ Continuer à supporter le Club Optimiste dans la réalisation d'un bloc sanitaire et d'un parc à jeux d'eau au parc Optimiste;
- ⇒ Continuer à supporter Senneterre à pied dans l'aménagement de sentiers permanents d'été au Mont-Bell;
- ⇒ Effectuer l'inauguration officielle et la nomination du bâtiment qui héberge le Club de curling et le Club de ski de fond;
- ⇒ Supporter le Centre d'entraide et d'amitié autochtone dans son projet d'aménagement de lieu d'hébergement dédié à leurs aînés;



- ⇒ Terminer les travaux de voirie en milieu urbain entamés sur plusieurs tronçons de rue, notamment :
  - 6<sup>e</sup> Rue Ouest, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la 10<sup>e</sup> Avenue;
  - 9<sup>e</sup> Avenue, entre la 5<sup>e</sup> Rue Ouest et la 6<sup>e</sup> Rue Ouest;
  - 3<sup>e</sup> Rue Ouest, entre la 9<sup>e</sup> Avenue et la 10<sup>e</sup> Avenue;
  - 11<sup>e</sup> Avenue, entre la 3<sup>e</sup> Rue Ouest et la 10<sup>e</sup> Avenue;
- ⇒ Effectuer la réfection du chemin du 9<sup>e</sup>-Rang entre la montée Saint-Louis et l'accès au Club de golf A.R.C.N. en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- ⇒ Continuer à renouveler le parc de matériel roulant en procédant à l'acquisition, notamment, d'une chargeuse sur roues, d'une souffleuse à neige et d'une surfaceuse à glace pour le Centre sportif André-Dubé.

### Prévisions budgétaires pour l'année 2019

#### Revenus

|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| Taxation                          | 4 227 925 \$        |
| Compensation tenant lieu de taxes | 656 004 \$          |
| Services rendus                   | 647 939 \$          |
| Revenus de sources locales        | 129 360 \$          |
| Transferts                        | 1 271 106 \$        |
| <b>Total des revenus</b>          | <b>6 932 334 \$</b> |

#### Dépenses

##### **Dépenses de fonctionnement**

|                                              |                     |
|----------------------------------------------|---------------------|
| Administration générale                      | 1 356 640 \$        |
| Protection publique                          | 471 462 \$          |
| Transport                                    | 1 417 139 \$        |
| Hygiène du milieu                            | 1 155 848 \$        |
| Urbanisme, industriel, tourisme et logements | 385 134 \$          |
| Loisirs et culture                           | 992 532 \$          |
| Frais de financement                         | 232 524 \$          |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement</b>  | <b>6 011 279 \$</b> |

##### Autres activités financières

|                                               |                   |
|-----------------------------------------------|-------------------|
| Rachat d'obligation et billet                 | 725 106 \$        |
| Remboursement du fonds de roulement           | 140 110 \$        |
| Autre remboursement de dette à long terme     | 55 839 \$         |
| <b>Total des autres activités financières</b> | <b>921 055 \$</b> |

#### Affectations

|                                          |      |
|------------------------------------------|------|
| Transfert aux activités d'investissement | - \$ |
|------------------------------------------|------|

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| <b>Total des affectations</b> | <b>- \$</b> |
|-------------------------------|-------------|

|                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| <b>Total des dépenses</b> | <b>6 932 334 \$</b> |
|---------------------------|---------------------|

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| <b>Excédent</b> | <b>- \$</b> |
|-----------------|-------------|

## TAXES 2019

Les comptes de taxes de l'année 2019 seront bientôt émis. Surveillez votre boîte aux lettres!

Encore cette année, le compte de taxes pourra être payé en trois versements comme indiqué sur vos coupons de paiement qui se trouvent au bas de votre compte de taxes.

Nous vous rappelons les façons de procéder pour vos paiements :

- Acheminer par la poste un ou des chèques postdatés à la Ville de Senneterre accompagnés de vos coupons de paiement;
- À la réception de la Ville de Senneterre par chèque, argent comptant ou carte de débit;
- Par Internet auprès de votre institution financière en indiquant votre numéro de matricule à 19 chiffres inscrit sur votre compte de taxes.

## RECHERCHE DE COORDONNÉES

La Ville de Senneterre entend souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel de ville au cours de l'été 2019.

Nous sollicitons la collaboration de la population pour nous acheminer les coordonnées postales, téléphoniques et courriels des anciens élus et employés afin de pouvoir les inviter aux célébrations qui seront organisées.

Veuillez communiquer avec Mme Monic Landry, secrétaire de direction et greffière adjointe, à [info@ville.senneterre.qc.ca](mailto:info@ville.senneterre.qc.ca) ou 819 737-2296, poste 204.

Nous vous remercions à l'avance de votre grande collaboration.



## NEIGE DÉPOSÉE DANS LA RUE

Selon le règlement 97-445 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec, l'article 14, intitulé « Jeter ou déposer de la neige ou de la glace », mentionne : « *Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé* ». Le contrevenant est passible d'une amende de quarante dollars (40 \$) pour une première infraction et de cent vingt dollars (120 \$) en cas de récidive.



## BORNES-FONTAINES

Les bornes-fontaines sont indispensables lors d'interventions du Service des incendies. Nous désirons simplement faire un rappel aux citoyens de respecter la distance de stationnement à proximité d'une borne-fontaine, et de ne pas l'encombrer de neige si la borne-fontaine est près de votre entrée. Selon l'article 386 du *Code de sécurité routière du Québec*, nul ne peut immobiliser un véhicule routier à moins de trois mètres d'une borne-fontaine.

## DONS AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 4 000 \$ à M. Doris Goulet, président (à gauche), et Maîtresse Pamela Poirier-Trottier, vice-présidente (au centre) de la Société d'histoire de Senneterre.





## PROGRAMME DE REVITALISATION DES BÂTIMENTS ET DES ENSEIGNES



Le conseil municipal de la Ville de Senneterre poursuit le programme d'aide à la revitalisation du centre-ville jusqu'au 30 juin 2019. Après cette date, les demandes ne seront plus admissibles. Hâtez-vous!

Par ce programme, les propriétaires de bâtiments commerciaux admissibles peuvent rénover leur bâtiment et obtenir une aide financière considérable. Également, il existe un programme de revitalisation des enseignes dans les secteurs commerciaux, l'aide peut couvrir 50 % du coût pour un maximum de 1 500 \$.

Le programme en bref :

- Première étape : production d'une esquisse du bâtiment;
- Deuxième étape : estimation du coût du projet et dépôt de la demande d'aide financière à la Ville de Senneterre avant le 30 juin 2019. La subvention peut atteindre 24 000 \$ ou 36 000 \$ pour les bâtiments situés à une intersection;
- Troisième étape : la réalisation des travaux selon l'esquisse;
- Quatrième étape : dépôt du rapport final et réception de la subvention.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Mel-Annie Paquin, responsable de l'urbanisme par intérim par téléphone au 819 737-2296, poste 212, ou par courriel à [mpaquin@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mpaquin@ville.senneterre.qc.ca).

## CHIENS ET CHATS

Soyez très vigilants lors des grands froids, car tout comme les humains, les animaux peuvent aussi souffrir d'hypothermie et d'engelure. Gardez vos animaux à l'intérieur de votre maison ou de votre garage lors de ces périodes de température extrême.

Nous vous rappelons également l'obligation de vous procurer votre licence pour vos animaux de compagnie avant le 15 février. Les coûts sont de :

25 \$ par chien;

10 \$ par chat.

Animalerie Benji enr. a conclu une entente avec le commerce À la Pesée pour la vente des licences localement, dont voici les coordonnées :

À la Pesée enr.

800, 10<sup>e</sup> Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2913

Les personnes qui refusent ou omettent d'acheter la licence s'exposent à une amende de 125 \$ pour une première infraction et de 500 \$ en cas de récidive.

Pour toute information, communiquez avec Animalerie Benji enr. au 819 444-3030.



## TRAVAUX EN FORÊT

Du 18 février au 14 mars 2019, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) invite la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres travaux inscrits dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) couvrant le territoire de la Vallée-de-l'Or et des environs.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés en forêt publique. Les plans en consultation indiqueront les secteurs où l'on pourrait effectuer de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. Des chemins et des infrastructures devront également être construits ou améliorés pour accéder à ces éventuels chantiers.

Les travaux auront lieu en forêt publique sur le territoire des unités d'aménagement 083-51, 084-51 et 084-62 qui couvrent les municipalités ou quartiers suivants :

| Abitibi                                                                                                                                                                           | Rouyn-Noranda                                                                                                                                                                                                                                        | Vallée-de-l'Or                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Barraute</li> <li>• Champneuf</li> <li>• Lac-Despinassy</li> <li>• La Corne</li> <li>• La Morandière</li> <li>• Rochebaucourt</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadillac</li> </ul> <p><b>Témiscamingue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Belleterre</li> <li>• Laforce</li> <li>• Les Lacs-du-Témiscamingue</li> <li>• Moffet</li> <li>• Rémigny</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Belcourt</li> <li>• Lac Simon</li> <li>• Malartic</li> <li>• Réserve Faunique La Vérendrye</li> <li>• Rivière-Héva</li> <li>• Senneterre</li> <li>• Val-d'Or</li> </ul> |

Les professionnels du ministère souhaitent entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les travaux potentiels. Vous êtes invités à venir les rencontrer à l'une ou l'autre des séances d'information suivantes :

| CALENDRIER DES SÉANCES D'INFORMATION                                                                         |                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Lieu                                                                                                         | Date et heure                                 |
| Senneterre : salle de conférences de l'Unité de gestion de la Mégiscane - MFFP (250, 14 <sup>e</sup> Avenue) | Mardi 19 février 2019<br>De 17 h à 18 h 30    |
| Val-d'Or : salle du conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (42, place Hammond)                    | Mercredi 20 février 2019<br>De 17 h à 18 h 30 |

Pendant toute la durée de la consultation, vous pourrez accéder aux plans et soumettre vos commentaires en ligne sur le site Web du MFFP à : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp>. Enfin, vous pourrez aussi vous présenter dans un des bureaux du ministère aux heures habituelles de bureau. Nous serons en mesure de répondre à vos questions et à vos préoccupations sur les travaux potentiels ciblés.

**Unité de gestion de la Mégiscane**  
250, 14<sup>e</sup> Avenue  
Senneterre (Québec) J0Y 2M0  
Téléphone : 819 737-2350

**Unité de gestion de Val-d'Or**  
420, boulevard Lamaque  
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4  
Téléphone : 819 354-4611

À noter que des travaux seront également en consultation ailleurs en région (Amos, Duparquet, Laverlochère-Angliers, Rouyn-Noranda). Pour connaître le calendrier des séances d'information qui auront lieu en région, consultez l'avis public régional disponible sur le site Web du MFFP mentionné ci-haut.

**IMPORTANT :** Pour être informé des prochaines consultations publiques du ministère dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, faites-en la demande à [Genevieve.Decarie@mern-mffp.gouv.qc.ca](mailto:Genevieve.Decarie@mern-mffp.gouv.qc.ca), en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.

## PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Vous prévoyez entreprendre des travaux de construction ou de rénovation cet été? Commencez à planifier vos travaux dès maintenant et évitez de vous retrouver dans la période la plus affluente de la saison estivale. Passez à l'hôtel de ville ou communiquez avec la responsable de l'urbanisme par intérim, Mme Mel-Annie Paquin, au 819 737-2296 au poste 212.

## GAZODUQ

Les représentants de Gazoduq ont tenu des séances d'information et de consultation dans les principales villes de l'Abitibi avec des organismes et groupes représentant les communautés directement touchées par le corridor actuellement à l'étude.

Une tournée de consultations publiques s'amorce maintenant pour informer la population générale en Abitibi. Les gens de Senneterre sont invités à se renseigner sur leur projet :

**Mardi 19 février 2019**

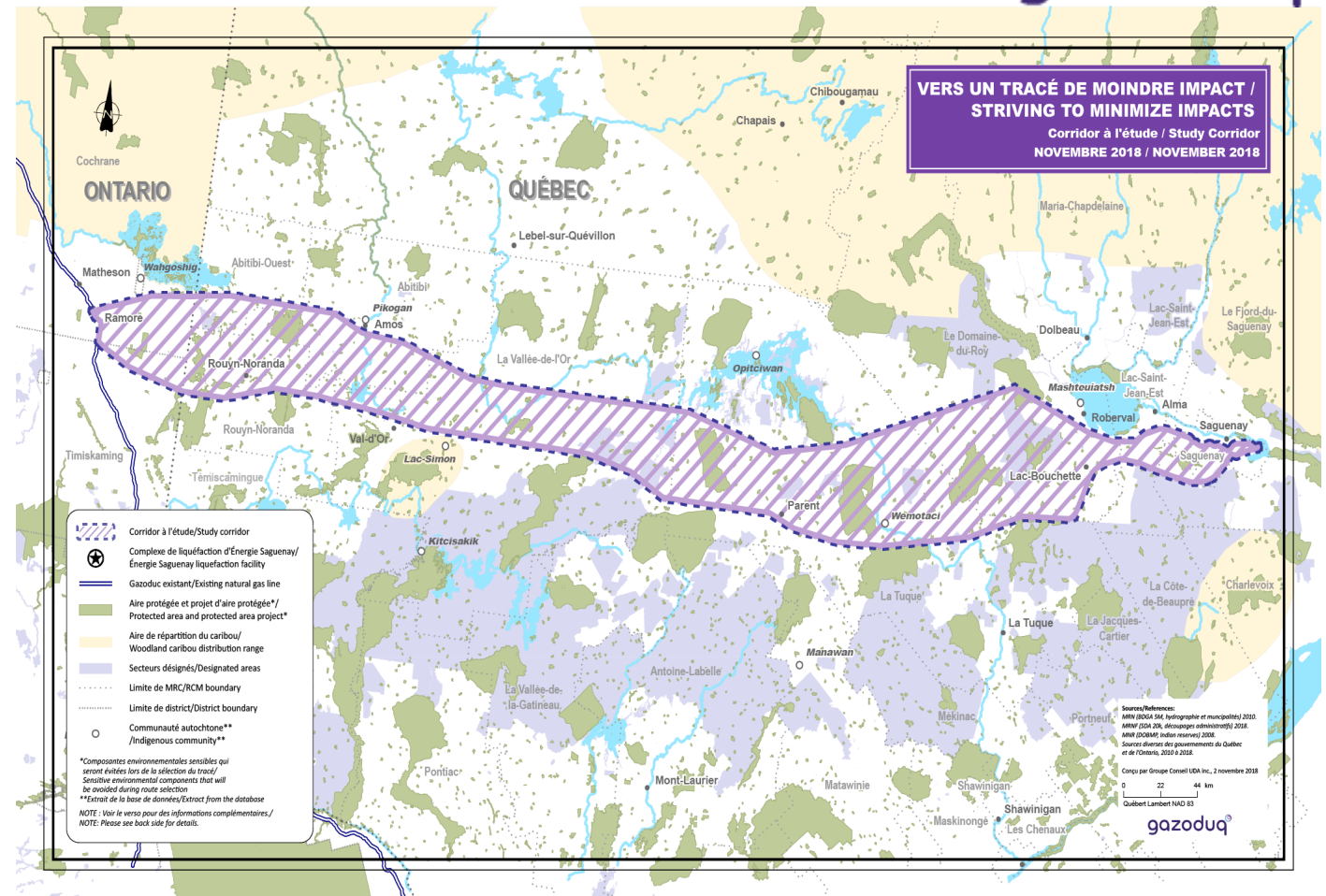
**De 15 heures à 21 heures**

**Salle Paul-Mailhot des Chevaliers de Colomb**

**située au 191, 5<sup>e</sup> Rue Ouest**

Pour de plus amples informations, consultez le site Internet de la compagnie : [www.gazoduq.com](http://www.gazoduq.com).

**gazoduq®**





## L'eutrophisation



L'eutrophisation est le processus par lequel un lac se transforme progressivement en marais, en tourbière puis se redéveloppe en forêt. C'est un phénomène naturel qui se déroule sur une très longue période de temps, généralement sur des dizaines de milliers d'années. Toutefois, les **activités humaines** accélèrent le processus d'eutrophisation, entre autres par notre rejet excessif de phosphore et d'azote dans l'environnement. Il est alors possible d'observer ce phénomène sur **des dizaines d'années**.



### Comment l'eutrophisation se développe-t-elle?

Par l'accumulation de nutriments dans l'eau, **les végétaux vont croître plus rapidement**. Ils vont créer une couche verte sur le dessus de l'eau qui va **empêcher la lumière du soleil de pénétrer**, ce qui va causer la **mort des végétaux** en profondeur. En se décomposant, la quantité d'oxygène présent dans l'eau diminue et entraîne la **mort des poissons**. C'est par l'accumulation de ces «déchets» au fond que le lac se dégrade petit à petit.

### Comment limiter notre apport en phosphore?

- Aménager une **bande riveraine** sur notre terrain
- Restreindre l'utilisation d'**engrais** et choisir des fertilisants à libération lente et sans phosphate
- Ne pas fertiliser dans la bande riveraine
- Veiller à la conformité et au bon entretien de l'**installation septique**
- Utiliser des **produits ménagers** biodégradables et sans phosphate
- Contrôler le **ruissellement** en aménageant le terrain de façon naturelle

### Saviez-vous que...

*Les algues bleu vert peuvent être un signe d'eutrophisation et peuvent développer des toxines dangereuses pour l'homme? Si vous en apercevez, faites-nous en part!*

## DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le Défi Château de neige revient en 2019. Vous avez jusqu'au 11 mars 2019 pour vous amuser dehors et construire un château d'hiver. Le but est très simple. Il s'agit de développer l'intérêt pour l'activité physique hivernale et les saines habitudes de vie. Envoyez la photo de votre construction au [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca) et courez la chance de gagner des prix au niveau régional, mais aussi au niveau provincial. Toutes les informations se trouvent sur le site Internet mentionné plus haut.

Profitez des plaisirs de l'hiver!



## PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

GESTE N° 21:



« S'intéresser à ce que je fais à l'école,  
UN + POUR MA RÉUSSITE »

GESTE N° 55:



« Soutenir des activités communautaires auxquelles nous participons,  
UN + POUR NOTRE RÉUSSITE »

GESTE N° 95:



« Un employeur conciliant avec mon projet d'études,  
UN + POUR MA RÉUSSITE »

GESTE N° 216:



« Me recevoir en stage,  
UN + POUR MA RÉUSSITE »

GESTE N° 286:



« M'encourager,  
UN + POUR MA RÉUSSITE »

GESTE N° 244:



« Avoir accès à des activités et des lieux culturels,  
UN + POUR NOTRE RÉUSSITE »

GESTE N° 371:



« M'offrir des occasions et des lieux pour bouger,  
UN + POUR MA RÉUSSITE »

NOS  
GESTES,  
UN  
+

POUR  
LEUR  
RÉUSSITE

## BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

### ABONNEMENT GRATUIT EN 2019

À l'occasion du 100<sup>e</sup> de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intercommunale est fière de vous annoncer que les abonnements seront gratuits pour la population en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Les règlements, retards, pertes, bris de livre, etc. demeurent quand même en vigueur.

Venez en profiter en grand nombre!

Heure d'ouverture modifiée, à compter de janvier 2019, les heures d'ouverture de la bibliothèque seront :

| BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Heures d'ouverture           |                                     |
| Lundi                        | 18 h 30 à 20 h 30                   |
| Mardi                        | 13 h 30 à 17 h                      |
| Mercredi                     | 13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Jeudi                        | 13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| Vendredi                     | 13 h 30 à 17 h                      |
| Samedi                       | 10 h à 13 h                         |
| Dimanche                     | FERMÉ                               |

Bienvenue à tous!

### JEUX ÉDUCATIFS POUR ENFANTS

Dès janvier 2019, des jeux éducatifs seront disponibles à la bibliothèque pour les enfants de 6 mois à 5 ans. Plusieurs sortes de jeux seront à votre disposition. Ils pourront être utilisés sur place seulement, et ce, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Au plaisir de vous voir!

### CONCERT DES NOTES ET DES MOTS

L'Orchestre symphonique régional (OSR) et le Réseau Biblio vous invitent à profiter gratuitement d'un concert intimiste composé de trois musiciennes et d'une lectrice.

Elles viendront vous interpréter des oeuvres musicales et des textes seront lus par une comédienne.

Le concert se tiendra le samedi 16 février 2019 à 14 heures à l'Église St-Paul de Senneterre.

Entrée gratuite pour tous! On vous y attend!





# PISCINE

Durant la semaine de relâche, les cours du samedi 2 mars au vendredi 8 mars inclusivement sont annulés. Reprise des cours à la normale le samedi 9 mars 2019. Consulter la programmation spéciale pour la semaine de relâche à la page suivante.

Le bain libre familial du samedi est désormais de 11 h à 12 h jusqu'au samedi 23 mars 2019.

Voici le nouvel horaire modifié pour la session d'hiver 2019 :



## HORAIRE PISCINE

CENTRE AQUA-SPEC

Du 11 janvier 2019

Hiver 2019

au 28 mars 2019

| Lundi                                        | Mardi                              | Mercredi                        | Jeudi                                | Vendredi                        | Samedi                          | Dimanche        |
|----------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------|
|                                              |                                    |                                 |                                      |                                 | Anim'Eau<br>Kiki-Craby          | Synchro<br>9 h  |
|                                              | Aquaforme avancée<br>9 h 30        | Natation adulte<br>9 h 30       | Aquamixte<br>9 h                     |                                 | Wiggy-Prunto<br>9 h 30          | Synchro<br>10 h |
|                                              | Aquaforme<br>10 h 30               | Aquapoussette<br>10 h 30        | Aquaforme<br>10 h à 11 h 30          |                                 | Anim'Eau<br>Waldo-Charlie       | Synchro<br>11 h |
|                                              | Bain libre<br>longueurs<br>11 h 30 |                                 | Entraînement<br>longueurs<br>11 h 30 |                                 | Ploush-Chopin<br>10 h 15        | Synchro<br>12 h |
|                                              |                                    |                                 |                                      |                                 | Bain libre<br>pour tous<br>11 h |                 |
|                                              |                                    |                                 |                                      |                                 |                                 |                 |
| Synchro<br>16 h                              | Synchro<br>16 h                    | Synchro<br>16 h                 | Synchro<br>16 h                      |                                 |                                 |                 |
| Récré'Eau 2-7-8<br>17 h                      |                                    | Synchro<br>17 h                 |                                      |                                 |                                 |                 |
| Entraînement<br>longueurs<br>18 h            | Récré'Eau 9-10<br>18 h             |                                 | Récré'Eau 4-5<br>18 h                | Jeune Sauveteur<br>18 h         |                                 |                 |
| Aquaforme<br>avancée<br>et aquaforme<br>19 h | Aquamat<br>19 h                    | Bain libre<br>pour tous<br>19 h | Entraînement<br>longueurs<br>19 h    | Bain libre<br>pour tous<br>19 h |                                 |                 |
|                                              |                                    | Bain libre<br>Adulte<br>20 h    |                                      | Bain libre<br>Adulte<br>20 h    |                                 |                 |

Coût d'inscription :

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| Programme Anim'Eau de 0 à 5 ans | 43,00 \$          |
| Programme Récré'Eau 1 à 12      | 56,00 \$          |
| Aqua-poussette                  | 56,00 \$          |
| Cours pour adultes (55 min.)    | 61,00 \$          |
| Cours pour adulte (85 min.)     | 91,00 \$          |
| 2 <sup>e</sup> inscription      | 5,00 \$ de rabais |

Carte prépayée enfant (bain libre) 20,00 \$

Carte prépayée adulte (bain libre) 42,00 \$

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Bain libre                     | 2,00 \$/enfant |
| Bain libre                     | 4,00 \$/adulte |
| Cours à la pièce               | 7,00 \$        |
| Location 10 personnes et moins | 53,00 \$       |
| Location 11 personnes et plus  | 73,00 \$       |
| Location Aquafête              | 76,00 \$       |

Pour information :

Joanie Fillion, responsable aquatique, 819-737-2296, poste 501 jfillion@ville.senneterre.qc.ca

Modification : 15 janvier 2019



**BORALEX**



*Ma ville, ma jeunesse, ma fierté!*

# Semaine de relâche spéciale 100e

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi 2 mars 2019    | Patinage libre gratuit pour tous 18 h à 19 h 30<br><b>*Sortie aux Foreurs BORALEX</b> 14 h<br>36 billets seront tirés parmi les élèves qui auront rempli le formulaire.<br><i>* Le départ en autobus se fera à 14 h 00 au Mel's Café-Bar</i>                                                                                                       |
| Dimanche 3 mars 2019  | Patinage libre gratuit pour tous 18 h 10 à 19 h 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Lundi 4 mars 2019     | Bain libre gratuit pour tous 10 h 30 à 11 h 30<br><b>*Après-midi « Quilles » au Mel's Café-Bar BORALEX</b> 13 h à 16 h<br>Patinage libre gratuit pour tous 15 h à 16 h<br><i>* Première partie gratuite</i>                                                                                                                                        |
| Mardi 5 mars 2019     | <b>Soirée « Jeux de société » - École secondaire La Concorde BORALEX</b> 19 h à 21 h<br>Patinage libre gratuit pour tous 19 h 40 à 20 h 40                                                                                                                                                                                                         |
| Mercredi 6 mars 2019  | Patinage libre gratuit pour tous 14 h à 16 h<br>Bain libre gratuit pour tous 19 h à 20 h                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Jeudi 7 mars 2019     | Bain libre gratuit pour tous 13 h 30 à 14 h 30<br>Patinage libre gratuit pour tous 18 h à 19 h 20<br><b>*Jeux d'évasion avec ÉvasionAT - École secondaire La Concorde BORALEX</b> 13 h à 21 h<br>Moins de 18 ans = 8 \$<br>18 ans et plus = 12 \$<br><i>* Réservation obligatoire directement à la boutique du 100e. Les places sont limitées.</i> |
| Vendredi 8 mars 2019  | Patinage libre gratuit pour tous 13 h à 15 h<br><b>Glissade BORALEX</b> 13 h à 15 h<br><b>avec collation et chocolat chaud (dès 14 h 30 à l'aréna)</b><br>Bain libre gratuit pour tous 19 h à 20 h                                                                                                                                                 |
| Samedi 9 mars 2019    | Bain libre gratuit pour tous 11 h à 12 h<br>Patinage libre gratuit pour tous 17 h à 18 h 30                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Dimanche 10 mars 2019 | Patinage libre gratuit pour tous 16 h 10 à 17 h 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |



info@100e-Senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



www.100e-senneterre2019.ca

Boutique du 100<sup>e</sup> : 551, 10e Avenue

Téléphone : 819 737-2296, poste 220

# Boutique, programmation, décorations citoyennes, etc.



Notre boutique en ligne est active et déjà plusieurs articles promotionnels y sont en vente.

Chandail, tasse, casquette, coupe à vin, tuque, etc. Ils sont également disponibles au bureau. Nous prévoyons certains articles décoratifs afin de vous permettre d'afficher les couleurs du 100e. Le Comité vous invite à illuminer vos propriétés en bleu pour l'année 2019. Renseignez-vous auprès de nos commerçants locaux pour connaître leur promotion sur les ampoules bleues. Le Comité du 100e aura prochainement à vendre une certaine quantité de chiffre 100 illuminé, de grandeur 2' X 4'. Au printemps, vous pourrez aussi vous procurer un drapeau de jardin personnalisé ainsi que des bacs à fleurs aux couleurs du 100e. La programmation complète et détaillée pour la fin de semaine des retrouvailles n'est pas encore prête, mais nous travaillons fort pour que ce soit disponible rapidement. Un calendrier d'événements du 100e sera disponible sur notre site Internet très bientôt. N'hésitez pas à vous abonner à notre chaîne YouTube : [https://www.youtube.com/results?search\\_query=100e+senneterre](https://www.youtube.com/results?search_query=100e+senneterre). Vous pourrez y visionner toutes nos capsules vidéos.

**Les retrouvailles se tiendront du 18 au 21 juillet 2019**

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE  
SUR L'UN DE NOS  
SITES DE CARAVANING**

**Au bureau : 551, 10e Avenue  
En ligne : [www.100e-senneterre2019.ca](http://www.100e-senneterre2019.ca)**



## Le 100e démarre en grand!

C'est grâce au Groupe Allaire, partenaire

Platine du 100e, que le Comité du 100e a donné le coup d'envoi des festivités avec la soirée du Jour de l'An le 31 décembre 2018. Six cents personnes ont répondu à l'appel et ont profité de la soirée animée en grande partie par deux groupes musicaux : Les Boomers et La Grand-Messe. Les participants ont eu la surprise d'entendre la chanson du 100e, intitulée « J'me rappelle... ». Chanson écrite et chantée par

l'un de nos citoyens, M. André Roy. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de l'entendre, visionner notre capsule Facebook de février, vous pourrez en entendre un extrait. Le comité souhaite remercier ses partenaires, Transport Allaire et Rona Allaire, les animateurs de la soirée Luc Demers et Raymond Matte et surtout tous les participants. Votre présence lors de cette soirée d'ouverture démontre votre grand intérêt pour les festivités du 100e.

Transport  
**Allaire**  
depuis 1978

**RONA**  
*Allaire*



[info@100e-Senneterre2019.ca](mailto:info@100e-Senneterre2019.ca)



[100e-Senneterre-1919-2019](https://www.facebook.com/100e-Senneterre-1919-2019)



[www.100e-senneterre2019.ca](http://www.100e-senneterre2019.ca)

Bureau du 100e : 551, 10e Avenue

Téléphone : 819 737-2296, poste 220



## ÉVÈNEMENTS

- 13 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 16 février : **Concert Des notes et des mots**, Église St-Paul  
 16 février : **Souper St-Valentin**, Club de l'âge d'or de Senneterre  
 17 février : **Brunch au profit de l'Îlot d'or**, Chevaliers de Colomb  
 18 février : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre  
 20 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 23 février : **Pasta Bar**, Club de golf A.R.C.N. de Senneterre  
 23 février : **Soirée dansante**, Club de l'âge d'or de Senneterre  
 24 février : **Brunch**, Club de l'âge d'or de Senneterre  
 24 février : **Assemblée générale du Club de golf**, Club de golf A.R.C.N. de Senneterre  
 24 février : **Souper spaghetti**, Chevaliers de Colomb  
 27 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 4 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre  
 6 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 9 mars : **Triathlon nordique SAP**, Club de ski de fond et de raquette de Senneterre  
 13 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 14 au 17 mars : **14<sup>e</sup> Funspiel annuel de Senneterre**, Club de curling  
 18 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre  
 20 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 27 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine  
 30 mars : **Spectacle de nage synchronisée**, Centre Aqua-Spec  
 30 mars : **Fiesta Mundo**, École secondaire La Concorde  
 3 avril : **Bingo**, Salle Marie-Reine

## MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Une distribution d'arbres aura lieu dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Les citoyens peuvent se procurer un maximum de cinq arbres par propriété. Pour réserver vos arbres, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le faire parvenir à l'hôtel de ville en main propre, par la poste ou par courriel à [mpaquin@ville.senneterre.qc.ca](mailto:mpaquin@ville.senneterre.qc.ca).

|                                                                            |  |                                                                                        |  |
|----------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------|--|
| NOM :                                                                      |  | TÉL. :                                                                                 |  |
| ADRESSE :                                                                  |  |                                                                                        |  |
| COURRIEL :                                                                 |  |                                                                                        |  |
| BUT :                                                                      |  |                                                                                        |  |
| Veuillez spécifier le nombre d'arbres que vous voulez (maximum 5 en tout). |  |                                                                                        |  |
| Épinette blanche                                                           |  | Bouleau à papier                                                                       |  |
| Cèdre blanc                                                                |  | Érable à sucre                                                                         |  |
| Pin blanc                                                                  |  | Pin rouge                                                                              |  |
| Myrique baumier                                                            |  | Sapin baumier                                                                          |  |
| Date limite : 15 mars 2019                                                 |  | Les commandes sont sujettes à des changements en raison de la disponibilité des arbres |  |